École secondaire Louis-Philippe-Paré
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031
Site Web : http://lpp.csdgs.qc.ca
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca
S'unir pour la réussite!

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019, AU LOCAL C-128, À 19 H.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Stéphan Ali	Parent
Madame Danielle Auger	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Valérie-Kim Dagenais	Enseignante
Madame Lamia Douadi	Parent
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Monsieur Yury Alexandrovitch Fesko	Vice-président
Madame Isabelle Gélineau	Enseignante
Monsieur Alexandre Lussier	Directeur adjoint
Madame Geneviève Milot	Conseillère en orientation
Madame Marie-Ève Perras	Enseignante
Madame Chantal Rochon	Présidente
Monsieur Patrick Tremblay	Directeur

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Patricia Mailhot	Parent
Madame Caroline Quesnel	Parent
Madame Catherine Renaud	Élève
Madame Léanne Talbot	Élève

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Chantal Rochon déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 03.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.
(CÉ-18-19-1060)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphan Ali
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous avec l'ajout du point 11.1 : « Reconnaissance du programme Sport-études ».

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   a) Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mai 2019;
   b) Suivi du procès-verbal de la séance du 21 mai 2019;
4. Parole du public;
5. Correspondance;
6. Parole du représentant du comité de parents;
7. Adoption du rapport annuel 2018-2019 *(document 1908);*
8. Modification à certains frais exigés aux parents *(documentation sur place);*
9. Approbation des projets d'activités et de financement *(documents 1909 à 1960 et 1962 à 1980);*
10. Mot de la direction :
    a) Rentrée scolaire 2019-2020;
    b) Suivi du budget 2018-2019 *(document 1961);*
    c) Session d'examens de juin;
11. Autres sujets :
    11.1. Reconnaissance du programme Sport-études;
    11.2. _____
    11.3. _____
12. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL :

A) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MAI 2019.
(CÉ-18-19-1061)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Ève Perras
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 21 mai 2019 tel que présenté par la direction**.**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

B) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MAI 2019.

Liste de fournitures scolaires

Monsieur Tremblay informe les membres que le gouvernement actuel a conclu que les parents doivent désormais acquitter les frais reliés à l'achat des calculatrices scientifiques et des cadenas. La direction rappelle que l'école s'était déjà procuré tous ces items en début d'année scolaire 2018-2019 à la suite d'un recours collectif ayant engendré l'instauration d'une directive ministérielle de dernière minute obligeant les écoles à fournir ceux-ci gratuitement aux élèves. L'école fournit donc un cadenas et une calculatrice aux élèves qui le désirent.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. CORRESPONDANCE.

Madame Rochon prend connaissance d'une lettre en provenance de la Fédération des comités de parents qui invite les membres à un congrès qui se déroulera au mois de mai 2020.

6. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Aucun sujet à aborder.

7. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019 *(DOCUMENT 1908).*

(CÉ-18-19-1062)

Monsieur Tremblay présente le rapport annuel 2018-2019 et félicite madame Rochon pour le mot de la présidence qu'elle a rédigé. Il présente également les divers points qui ont été traités lors des rencontres du conseil d'établissement 2018-2019.

De plus, la direction présente les derniers taux de réussite mis à notre disposition et précise que le rapport annuel sera déposé sur le site Internet de l'école dans les prochains jours.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie-Kim Dagenais
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le rapport annuel 2018-2019 tel que présenté par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

8. MODIFICATION À CERTAINS FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS *(DOCUMENTATION SUR PLACE).*

(CÉ-18-19-1063)

Monsieur Tremblay informe les membres qu'un cahier d'activités a été ajouté sur la facturation des élèves du groupe FMS, puisque celui-ci est la suite du cahier qui a été approuvé au mois de mai. Il ajoute qu'une autre modification a été apportée aux différents prix pour les embouchures en fonction de l'instrument choisi par l'élève. Finalement, étant donné qu'il y aura des élèves cette année en 5e secondaire au Pré-DEP, les enseignants ont ajouté un cahier d'activités en français pour ces derniers.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Milot
QUE la modification apportée à certains frais exigés aux parents soit approuvée telle que présentée par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENT *(DOCUMENTS 1909 À 1960 ET 1962 À 1980).*
(CÉ-18-19-1064)

Monsieur Tremblay présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lamia Douadi
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. MOT DE LA DIRECTION :

A) RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020.

Monsieur Tremblay informe les membres de la hausse de la clientèle pour l'année scolaire 2019-2020 et par le fait même, de la hausse des membres du personnel. Il ajoute que l'accueil technique s'est très bien déroulé.

B) SUIVI DU BUDGET 2018-2019 *(DOCUMENT 1961).*

Monsieur Tremblay présente aux membres le budget 2018-2019 final qui inclut les dépenses effectuées dans tous les postes budgétaires. Toutefois, certains ajustements seront faits au cours des prochaines semaines.

C) SESSION D'EXAMENS DE JUIN.

Monsieur Tremblay précise que ce point ne devait pas être à l'ordre du jour.

11. AUTRES SUJETS.

11.1 RECONNAISSANCE DU PROGRAMME SPORT-ÉTUDES 2020-2024.
(CÉ-18-19-1065)

Il est mentionné qu'une résolution devra être adoptée prochainement afin de reconduire le programme Sport-études de 2020 à 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lamia Douadi
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la reconstruction du programme Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2020 à 2024 telle que présentée par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Chantal Rochon propose la levée de l'assemblée, à 19 h 40.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Tremblay
Directeur

Chantal Rochon
Présidente

PT/jc
2019-10-29
Notes prises par monsieur Alexandre Lussier, directeur adjoint.